



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire du Pays Vendômois

FICHE-ACTION n°4.3 : Continuités écologiques en centre Bourg

Dernière date de mise à jour : 07/06/199

Maître d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : Mairie de SARGE/BRAYE

Nom, prénom, fonction : Martine ROUSSEAU, 1^{ère} adjointe

L'action en un mot

Restaurer les continuités écologiques et les valoriser

Description détaillée

1^{ère} ETAPE

Conception d'un sentier d'interprétation écologique en partenariat avec l'association PERCHE NATURE

- Plantation de haies d'essences locales et des fruitiers
- Création de 2 mares et végétalisation
- Mise en valeur des pratiques traditionnelles : plessage, étêtage d'arbres pour les conduire en trognes.
- Mise en valeur du patrimoine bâti, particulièrement les constructions en Roussard. Ce gré local était extrait dans la carrière de la Mutte maintenant aménagée pour accueillir du public et classée ENS (Espace Naturel Sensible).
- Conception participative de mobilier rural en bois tout le long du parcours.
- Végétalisation du centre bourg : semis de vivaces avec les enfants de l'école, végétalisation d'un mur avec des plantes grimpantes.
- Création de panneaux pédagogiques et de signalisation pour sensibiliser et informer le grand public.
- Création et impression de plaquettes d'accompagnement à la découverte de ce sentier.
- Etude d'aménagement d'une zone humide (en prévision de la 2^{ème} étape)



2^{ème} ETAPE

Recréation et aménagement d'une zone humide

Création d'un parcours en platelage pour franchir cette zone humide à la sortie du bourg

Plantations diverses (végétation hygrophile)

Divers aménagements en faveur de la biodiversité

Aménagements pour l'accueil du public (mobilier pédagogique notamment)

Mise en place d'un plan de gestion en partenariat avec Perche Nature



Calendrier prévisionnel

1^{ère} étape : réalisation fin 2019/début 2020

2^{ème} étape : En cours de réflexion. Nous espérons la réaliser fin 2020/ début 2021



Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui s'engage à quoi pour quand ?	À date, cet engagement est-il acquis ? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre
PERCHE NATURE	Conseil technique Animation grand public et scolaire Communication	1ère étape : 2019/2020 2ème étape : 2020/2021	1ère étape acquise 2ème étape en réflexion	Mise en œuvre de la 1ère étape
Syndicat des rivières Grenne et Couëtron	Conseil zone humide	Automne 2019	Acquis	Suivi des travaux
La région Centre	Financement	Automne 2019	En discussion	Validation BMP
La commune de Sargé/B	Financement Participation aux travaux	Dès que les travaux commenceront	Acquis	Suivi des travaux
Les Souffleurs de vert	Réalisation participative de mobilier rural avec du bois collecté sur place	Automne 2019	Acquis	Suivi des travaux
Conservatoire des espaces naturels	Conseil aménagement carrière de la Mutte	Automne 2019	Acquis	Suivi des travaux



Budget prévisionnel

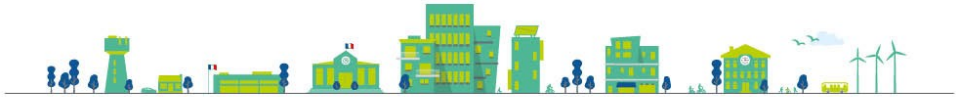
Montant total : 26 200€

Description des coûts : Prestation de Perche Nature dont l'étude d'aménagement de la zone humide, création de 2 mares, panneaux pédagogiques et de signalisation, création participative de mobilier rural, achats de plantes, d'arbustes et de fruitiers, plaquette du sentier.

Plan de financement prévisionnel : Financement prévu sur le **budget investissement 2019 pour la 1^{ère} étape**. La 2^{ème} étape n'est pas encore chiffrée et aucune décision n'a encore été prise au sein du Conseil Municipal.

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2018	2019	2020	2021
La Région Centre	20 900€		10 400€		10 500€
La Commune de Sargé/B	5 300€		1 300€	2 000€	2 000€

NB : le Conseil départemental de Loir-et-Cher pourra être partenaire dans la seconde étape au titre de sa politique ENS et/ou de la Dotation Départementale d'Aménagement Durable (DDAD)



Objectifs et évaluation

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2019	Objectif 2022
Réalisation des travaux			
Nombre de personnes sensibilisées aux animations		0	1500
Nombre d'interventions via les médias ou les plaquettes		0	300
Nombre d'arbres plantés		0	500
Impact énergie			Sans objet
Emission GES			25 T CO2
Création d'emplois			Sans objet